

Cahier des charges relatif à la mise en place d'ateliers citoyens collaboratifs pour l'étude de santé déclarée des populations riveraines du bassin industriel de Lacq

Novembre 2020

1. Contexte

➤ Bassin industriel

Le bassin industriel de Lacq, situé au nord ouest de Pau dans le département des Pyrénées-Atlantiques, rassemble des activités d'extraction de gaz naturel, de désulfurisation, de thiochimie, chimie fine, etc. pour un total de 43 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dont 15 classées « Seveso seuil haut » et 6 « Seveso seuil bas ».

➤ Chronologie des études sanitaires

Dans le cadre du Plan Régional de la Qualité de l'Air, le bassin industriel de Lacq a fait l'objet d'une **étude épidémiologique en 2001**, sous la forme d'une étude exploratoire basée sur des comparaisons géographiques de la mortalité, menée par l'Ispead [1].

Cette approche épidémiologique a été complétée en 2003 par une **évaluation des risques sanitaires de zone (ERS-Z)**, dont l'objectif était de quantifier l'impact sanitaire des rejets atmosphériques des installations industrielles présentes dans le bassin de Lacq. Cette ERS-Z a été initiée en 2003, ses résultats ont été finalisés en 2007 [2], puis mis à jour en 2016 [3].

En avril 2015, la Cour des comptes a rendu public un référé sur la gestion publique de la mutation industrielle du bassin de Lacq dans lequel étaient émises des observations concernant la sécurité sanitaire du site industriel [4]. Par la suite, diverses associations et élus ont également fait part de leurs préoccupations sanitaires.

En octobre 2015, la Direction générale de la Santé a saisi Santé publique France sur l'opportunité et la faisabilité de la mise en place d'une surveillance épidémiologique autour du bassin de Lacq.

En réponse à cette saisine, Santé publique France a mis en place courant 2016 une approche mixte qualitative, sous forme de **3 études** :

- une analyse des attentes et du contexte local, publiée en mai 2019 [5] ;
- une étude exploratoire de morbidité, en cours ;
- une actualisation de l'étude géographique de mortalité, en cours.

L'opportunité d'une 4^{ème} étude, portant sur la santé et la qualité de vie exprimée par les habitants, a été confirmée par l'**étude de contexte local**, qui visait à améliorer la pertinence et l'utilité de l'intervention de santé publique. Au cours de cette étude qualitative, les attentes des riverains et parties prenantes ont été recueillies par le biais d'entretiens individuels. Pour les riverains du bassin industriel, les études épidémiologiques classiques présentent des limites de pertinence vis à vis de leur expérience quotidienne. Les associations locales, mobilisées autour de la question des nuisances ressenties, ont exprimé la demande d'une **étude de santé déclarée participative** explorant l'altération de la qualité de vie des riverains.

2. Etude de santé déclarée participative

2.1 Présentation générale

Santé publique France initie une 4^{ème} étude sur le bassin industriel de Lacq. Cette **étude de santé déclarée**, inscrite dans le Plan Régional Santé Environnement, sera complémentaire aux études épidémiologique de morbidité et de mortalité en cours qui ne permettent pas de prendre en compte les nuisances ressenties (odeurs, fumées, impact visuel des installations) ni de couvrir des dimensions relatives à leurs effets : la gêne, la survenue de symptômes, la qualité de vie des riverains. Or, les plaintes actuelles des riverains ainsi que leurs inquiétudes portent régulièrement sur ces aspects.

L'étude de santé déclarée interrogera, à travers **une enquête individuelle** auprès d'un échantillon représentatif d'habitants, **la santé et la qualité de vie** des riverains du bassin industriel de Lacq. La zone d'étude n'est à ce stade pas définie, mais pourra s'appuyer sur le zonage utilisé dans les études épidémiologiques de morbi-mortalité (99 communes autour du bassin industriel, réparties en 3 zones A, B et C suivant un gradient d'exposition, cf. carte en annexe).

2.2 Démarche participative

En cohérence avec la requête de transparence exprimée dans l'étude de contexte local, **l'étude de santé déclarée sera conduite de manière participative**, avec un niveau élevé de participation : la coopération (figure 1). Il s'agira à la fois :

- d'intégrer des représentants locaux des parties prenantes à la gouvernance de l'étude (cf. 2.3),
- de faire participer les citoyens en amont et en aval de l'enquête, en dehors de la comitologie, à travers des **ateliers collaboratifs** (cf. 2.4). qui permettront d'affiner la méthodologie mise en œuvre pour l'étude de santé déclarée afin de répondre au mieux aux attentes des riverains.

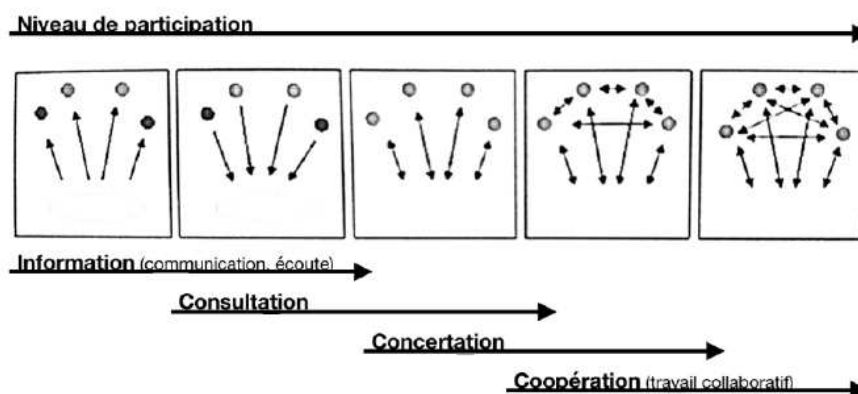


Figure 1: Echelle de niveaux de participation dans l'élaboration d'une enquête. Source: Guide de mise en œuvre de démarches participatives à SpF, C.Perrey

➤ **Objectifs du volet participatif de l'étude de santé déclarée**

L'objectif de la démarche participative est d'intégrer les acteurs locaux et citoyens dans la construction et le déroulé de l'étude de santé déclarée. Ceci permettra :

- de mener une étude au plus près des besoins et des attentes locales,
- de co-construire l'enquête (protocole, questionnaire),
- de conduire l'étude en transparence,
- d'assurer une information régulière des riverains et acteurs locaux,
- de favoriser la participation des riverains à l'enquête.

2.3 Gouvernance de l'étude de santé déclarée : intégration des parties prenantes

L'étude de santé déclarée est placée sous la responsabilité de Santé publique France et bénéficie d'un financement du Plan Régional Santé Environnement Nouvelle Aquitaine.

L'équipe projet de l'agence, pilotée par la Cellule Régionale Nouvelle Aquitaine, associe différentes directions métiers de Santé Publique France.

Un **Comité d'appui thématique** (CAT) sera chargé d'appuyer l'équipe projet dans l'élaboration du protocole d'étude et dans les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'enquête et la diffusion des résultats. Ce comité sera constitué de membres de l'équipe projet et de personnes extérieures à Santé publique France. Il rassemblera, outre les spécialistes des disciplines concernées (épidémiologie, sciences sociales,..), **des acteurs locaux** (associations, professionnels de santé..).

Un **Comité d'interface**, permettra d'échanger avec les **parties prenantes**, en toute transparence, sur la conception, la mise en œuvre et les avancées des différents travaux, ainsi que de préparer la communication externe. Ce comité d'interface, composé par des membres de l'administration, des collectivités territoriales, de riverains et associations, des salariés, des exploitants et de personnes qualifiées, est confié au **bureau de la Commission de suivi du site de Lacq** (CSS).

2.4 Ateliers citoyens collaboratifs : lien direct avec les riverains

Les ateliers citoyens collaboratifs sont parties intégrantes de la démarche participative. Il s'agit d'une démarche innovante pour Santé publique France, qui bénéficiera de l'appui d'un prestataire pour mettre en place ces ateliers.

Le présent cahier des charges porte sur l'organisation et l'animation des ateliers citoyens collaboratifs.

3. Prestation attendue : ateliers citoyens collaboratifs

3.1. Organiser et animer des ateliers collaboratifs

- **Organiser des ateliers collaboratifs qui seront un lieu d'échange direct entre les citoyens et l'équipe projet de l'amont à l'aval de l'enquête.**
 - Ces ateliers se tiendront en présentiel sur le territoire du bassin industriel de Lacq dans des lieux et à des horaires maximisant la participation d'un public varié. Compte tenu de la crise sanitaire Covid 19, leur organisation devra être adaptée aux contraintes sanitaires (nombre de participants, bascule en visio-conférence, etc.). Ces ateliers se dérouleront dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

- Les ateliers seront ouverts à tout citoyen volontaire, riverain du bassin industriel de Lacq. Néanmoins le nombre de participants à chaque atelier sera limité (outre les éventuelles restrictions sanitaires) à un nombre permettant de maximiser la prise de parole et les échanges constructifs (de l'ordre de 10 à 20 personnes). Dans l'hypothèse où le nombre de volontaires serait supérieur aux capacités d'accueil des ateliers, une réflexion sera menée entre le prestataire et SpF sur les modalités d'une éventuelle sélection, afin d'assurer un équilibre des groupes (ex : commune de résidence, etc.).
 - Les ateliers auront lieu à différentes étapes de l'étude :
 - en amont de l'enquête de terrain: échange sur le questionnaire d'enquête, les modalités de déroulement de l'enquête, la publicité de l'enquête, etc. (Nb indicatif =2 ateliers)
 - en aval de l'enquête de terrain :
 - Présentation et discussion des résultats intermédiaires (Nb indicatif =2)
 - Présentation et discussion des résultats finaux (Nb indicatif =2)
 - Préconisations (Nb indicatif=2)
- Le nombre et le calendrier prévisionnel des ateliers sera défini en lien avec SpF, sur la base du phasage présenté page 5.

➤ **Organiser la préparation logistique des ateliers (salle, matériel, etc.)**

➤ **Animer les réunions de manière à favoriser l'écoute et l'expression des participants.**

Les associations locales ont déjà exprimé la réticence de citoyens à la mise en place de techniques d'expressions « modernes » s'appuyant sur des Post-it, bâtons de parole, etc.

➤ **Rédiger les comptes-rendus des ateliers**, en incluant une étape de mise à disposition auprès des participants, pour relecture. En outre, SpF serait intéressée par la mise à disposition des éventuelles prises de note.

➤ **Réaliser, en collaboration avec SpF, une synthèse des ateliers à chaque étape** (amont, puis aval) sous forme de diaporama qui sera présenté par l'équipe projet au Comité d'appui Thématique et au Comité d'interface.

SpF participera aux différents ateliers aux côtés du prestataire. Le prestataire aura en charge l'organisation et l'animation des ateliers; SpF assurera l'apport des contenus scientifiques relatifs à l'étude de santé déclarée (contenu des présentations, réponse aux différentes questions et propositions des participants, etc.). Un échange préparatoire et de debriefing aura lieu entre SpF et le prestataire autour de chaque atelier.

3.2. Informer sur la tenue des ateliers

En lien avec SpF, prévoir une information (publicité) sur la tenue des ateliers par différents supports tels que : article pour journal municipal ou communauté communes, messages sur panneaux lumineux, article dans la presse locale, affiche, etc. Proposer des canaux d'information pertinents.

3.3. Effectuer un bilan des ateliers collaboratifs

Faire un bilan écrit de l'ensemble des ateliers, ainsi qu'une synthèse sous forme de diaporama.

4. Phasage

Le calendrier prévisionnel de l'étude de santé déclarée prévoit que la phase de recueil de données individuelles (enquête) aura lieu au 1^{er} semestre 2022. Les ateliers collaboratifs qui seront organisés en amont de l'étude sont à prévoir dès 2021 ; les ateliers aval, après l'enquête terrain.

Les différentes étapes de la prestation sont résumées dans le calendrier indicatif ci-après, avec un démarrage prévu en décembre 2020, après sélection du prestataire.

PHASE	ACTIVITES	QUI LA REALISE ?	LIVRABLES (prestataire)	DELAI indicatif
1^{ère} phase : Lancement de la mission				
Prise de contact	Réunion de cadrage (prestataire + équipe projet SpF)	SpF Prestataire	1. <i>Compte-rendu de réunion</i>	décembre 2020
Démarrage de la mission	Méthode détaillée de mise en œuvre des ateliers	Prestataire Spf	2. <i>Protocole « Démarche d'intervention »</i> Document proposant la méthode d'animation et concertation conduite par le prestataire	janvier 2021
Démarrage de la mission	Présentation de la démarche au CAT / bureau CSS	SpF	4. <i>Diaporama</i>	1 ^{er} trimestre 2021
2^{ème} phase : Ateliers collaboratifs « amont »				
Ateliers	Organisation et animation des ateliers « amont »	Prestataire SpF	5. <i>Comptes-rendus d'ateliers</i>	2 ^{ème} trimestre 2021
Comitologie	Présentation du contenu des ateliers « amont » en CAT et bureau CSS	SpF	6. <i>Diaporama</i>	2 ^{ème} trimestre 2021
3^{ème} phase : Enquête				
Enquête	Réalisation du pilote puis de l'enquête terrain	SpF		2021-2022
4^{ème} phase : Ateliers collaboratifs « aval »				
Ateliers	Organisation et animation des ateliers « aval »	Prestataire SpF	7. <i>Comptes-rendus d'ateliers</i>	> 3 ^{ème} trim 2022
Comitologie	Présentation du contenu des ateliers « aval » en CAT et bureau CSS	SpF	8. <i>Diaporama</i>	> 3 ^{ème} trim 2022
5^{ème} phase : Bilan				
Bilan	Réalisation d'un bilan général sur la conduite et les apports des ateliers	Prestataire	9. <i>Rapport et diaporama</i>	> 3 ^{ème} trim 2022

5. Valorisation de la démarche participative

Les contenus des ateliers collaboratifs, en terme d'apport à la démarche participative, sont la propriété de SpF qui se chargera de leur valorisation. Ils pourront faire l'objet d'articles scientifiques dans des revues adaptées et de communications orales.

6. Budget

Un budget de 30 000 à 45 000 € TTC est prévu pour la prestation. Il doit inclure les prestations listées dans le présent cahier des charges ainsi que d'éventuels déplacements.

7. Références

[1] Étude géographique du risque sanitaire autour du site industriel de Lacq, Laboratoire santé travail environnement, Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de développement, décembre 2001.

[2] Évaluation des risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques de la Z.I. de Lacq, Burgeap, mai 2007.

[3] Mise à jour de l'évaluation des risques sanitaires dans la zone industrielle de Lacq. Février 2016.

Consultable sur : [http://www.pyrenees-](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/content/download/18540/122217/file/ERS-Lacq_1.pdf)

[atlantiques.gouv.fr/content/download/18540/122217/file/ERS-Lacq_1.pdf](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/content/download/18540/122217/file/ERS-Lacq_1.pdf)

http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/content/download/18541/122221/file/ERS-Lacq_2.pdf

[4] <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20150409-refere-71737-Bassin-Lacq.pdf>

[5] Perrey C, Coquet S, Le Barbier M. Analyse des attentes et du contexte local autour du bassin industriel de Lacq. Rapport d'analyse. Saint-Maurice : Santé publique France, 2019. 34 p.

[https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/rapport-](https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/rapport-synthese/2019/analyse-des-attentes-et-du-contexte-local-autour-du-bassin-industriel-de-lacq-rapport-d-analyse-qualitative)

[synthese/2019/analyse-des-attentes-et-du-contexte-local-autour-du-bassin-industriel-de-lacq-rapport-d-analyse-qualitative](https://www.santepubliquefrance.fr/regions/nouvelle-aquitaine/documents/rapport-synthese/2019/analyse-des-attentes-et-du-contexte-local-autour-du-bassin-industriel-de-lacq-rapport-d-analyse-qualitative)

Annexe

Zonage d'étude utilisé dans les études de morbi-mortalité, bassin industriel de Lacq, Santé publique France

